

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture Service de la santé publique

Departement für Gesundheit, Soziales und Kultur Dienststelle für Gesundheitswesen

Commission de planification sanitaire Rapport d'activité 2020

La commission de planification sanitaire est un organe consultatif du Conseil d'Etat en matière de planification sanitaire.

1. Composition de la commission

La composition de la commission de planification sanitaire est fixée à l'article 11 de la loi sur les établissements et institutions sanitaires du 13 mars 2014 (LEIS, art. 11). La commission a siégé dans la composition suivante :

- Victor Fournier, chef du service de la santé publique, président
- Christian Ambord, médecin cantonal
- Roman Kuonen, membre du conseil d'administration de l'Hôpital du Valais
- Josy-Philippe Cornut, membre du conseil d'administration de l'Hôpital du Valais
- Eric Bonvin, directeur général de l'Hôpital du Valais
- Pierre-Olivier Haenni, administrateur de la Clinique de Valère
- Franz Schmid, vice-président de l'AVALEMS
- Valérie Vouillamoz, secrétaire générale du Groupement valaisan des CMS
- Michaël Briguet, Groupe Mutuel, représentant de santésuisse
- Pascal Kämpfen, médecin
- Hannelore Luy, médecin
- Alexandre Maret, ASI section Valais
- Angela Ferrari, ASI, section Valais
- Jean-Marc Bellagamba, directeur de l'OCVS
- Pierre Constantin, Pro Senectute Valais, représentant des patients du Valais romand
- Maria Balmer-Michel, Krebsliga Wallis, représentante des patients du Haut-Valais
- Stefanie Zimmermann, conseillère communale, Viège
- Olivier Perruchoud, président de Chalais
- Sandra Cottet-Parvex, conseillère communale, Collombey-Muraz

Son secrétariat a été assuré par le service de la santé publique (Yves Martignoni).

2. Séances

La commission s'est réunie le 4 février et 22 juin 2020.

3. Dossiers traités

Les dossiers suivants ont été traités par la commission :

- Planification des secours sanitaires
 - projet pilote Rapide Responder pour une durée de trois ans la nuit dans le district d'Entremont et en journée dans la zone Loèche – Rarogne Ouest – Lötschental : préavis favorable à l'unanimité (séance du 04.02.2020)
- Planification hospitalière
 - révision de la planification hospitalière en réadaptation (2017-2030) et évaluation des besoins. Les changements les plus importants concernent la réadaptation polyvalente gériatrique : dossier mis en suspens en raison de la pandémie (séance du 04.02.2020)
- Développement de la santé psychique en Valais
 - présentation du rapport et des recommandations sur le développement de la santé psychique en Valais avec 2 piliers principaux, 5 objectifs globaux et 10 projets (séance du 22.06.2020)
 - recommandations et objectifs de répartition des soins psychiatriques au niveau régional (offre complète : stationnaire, ambulatoire, urgences) et diminution du nombre de lits stationnaires d'ici 2030 (-47 lits) : préavis favorable à l'unanimité (séance du 22.06.2020)